



Réforme de l'évaluation des enseignants

Si le Ministre présente les textes au Comité Technique Ministériel, le SNFOLC et le SNETAA-FO proposent d'appeler dans l'unité à la grève nationale

Le 31 janvier, les personnels de l'enseignement ont démontré en se mettant massivement en grève et en manifestant à 20 000 à Paris leur volonté d'obtenir immédiatement le retrait du projet d'évaluation ainsi que des suppressions de postes.

Le SNFOLC et le SNETAA-FO constatent, en ce contexte, que le SGEN-CFDT, qui n'avait pas appelé à la grève le 15 Décembre et le 31 janvier, ait renoncé à signer à le ministère « *la plate-forme destinée à cadrer le nouveau dispositif d'appréciation de la valeur professionnelle des enseignants.* » Cette « *plate-forme* » était destinée à être signée par les organisations syndicales pour leur faire endosser le projet ministériel de réforme. Aucune organisation syndicale n'apportera donc sa signature, le SNFOLC et le SNETAA-FO s'en félicitent.

Pour le SNFOLC et le SNETAA-FO, le gouvernement doit enfin entendre la demande unanime des personnels : il doit retirer ses projets de décret statutaire et d'arrêté sur l'évaluation. Il doit renoncer à cette réforme.

Les grèves des 15 décembre et du 31 janvier ont montré que l'action commune des organisations syndicales sur des revendications claires est efficace : retrait du projet de réforme de l'évaluation, annulation des suppressions de postes. Ces revendications demeurent totalement d'actualité.

Le SNFOLC et le SNETAA-FO se retrouvent dans la proposition de la FNECFP FO, adressée à toutes les fédérations syndicales de l'enseignement, d'une délégation commune au ministère de l'Education sur ces revendications.

Moins que jamais les personnels n'accepteront un passage en force du ministre par l'inscription des projets de réforme de l'évaluation à l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel.

Si le Ministre décidait de passer outre, le SNFOLC et le SNETAA-FO proposent d'appeler, dans l'unité d'action, à la grève nationale pour le retrait des projets le jour du CTM.

Le SNFOLC et le SNETAA-FO proposent à tous les personnels de se réunir dès à présent en AG dans les établissements secondaires, à prendre les initiatives nécessaires pour exiger le maintien de tous les postes dans les établissements, et à s'adresser au Ministre :

Retirez le projet de réforme de l'évaluation, Annulez les suppressions de postes.

Montreuil, le 8 février 2012, 18 heures

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
6/8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex
tel 01 56 93 22 44, snfolc.national@fo-fnecfp.fr